



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

Edition 2024



Les chiffres clés du PDALHPD

Source de données 2023

**PLAN DÉPARTEMENTAL
D'ACTION POUR LE LOGEMENT
ET L'HEBERGEMENT DES
PERSONNES DÉFAVORISÉES**

ÉDITORIAL

Le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) définit les objectifs et les moyens pour aider les personnes fragilisées, sans abri ou mal logées, à accéder à des hébergements ou des logements adaptés à leurs besoins, et à construire des parcours leur permettant de s'y maintenir durablement.

Le Plan est co-piloté par l'État et le Département et réunit périodiquement une équipe dédiée constituée par la DDETSPP, la DDT, le conseil départemental, l'ADIL, la CAF, l'ARS et Grand Chambéry.

Le PDALHPD 2020-2024 a été élaboré à la suite d'une concertation et d'un diagnostic approfondi du territoire, ; il s'articule autour d'orientations stratégiques déclinées autour de 23 actions.

Le Plan Logement d'abord est venu renforcer le PDALHPD en plaçant l'accès et le maintien dans le logement comme une priorité et une condition de l'insertion des personnes.

Cette synergie entre les deux plans se poursuit dans le cadre du Plan logement d'abord 2023 – 2027, la prorogation du PDALHPD pour une année en 2024 et l'élaboration du nouveau Plan quinquennal dès 2025 qui seront l'occasion de dresser un bilan du plan et d'en dégager les axes d'évolution pour les prochaines années faisant du logement un enjeu premier de dignité, de qualité de vie, de santé, d'accès aux services publics et une clé pour l'emploi et l'insertion.

Le fruit de l'engagement commun de l'État, des collectivités, des associations et des bailleurs sociaux a produit ses résultats sur le territoire par la diversification des offres d'hébergement et de logements adaptés, l'amélioration de la fluidité des parcours résidentiels, l'expertise de la coordination et des orientations, la persévérance notamment en matière de prévention des expulsions.

L'actualité de l'année 2023 met l'accent sur la fluidité et l'équité des attributions de logements sociaux, par la mise en œuvre des deux réformes de la gestion en flux et de la cotation, réformes qui ont nécessité un important travail collaboratif mené par les trois agglomérations, les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels. Ces deux réformes seront opérationnelles dès 2024.

La lutte contre l'habitat indigne s'est également renforcée.

Cependant, en dépit d'un contexte économique favorable en Savoie, le territoire peine à loger les plus défavorisés en raison du ralentissement de la production de logement social et de l'envolée du coût du foncier et des loyers du parc privé.

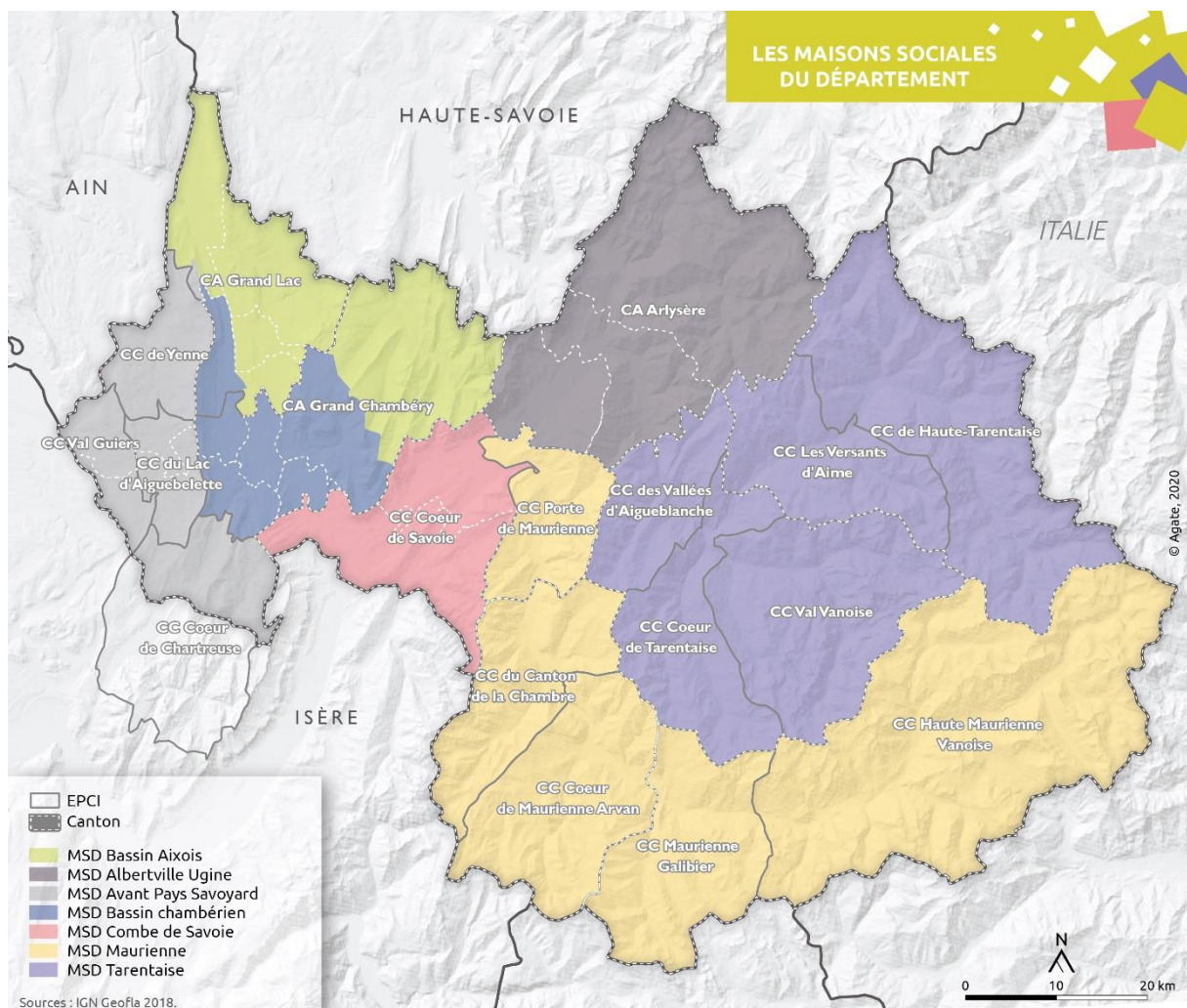
Dans ce contexte, les axes d'élaboration du futur PDALHPD se dessinent d'ores et déjà autour des priorités suivantes :

- La mobilisation d'une offre de logements renouvelée, adaptée et abordable,
- La construction de parcours d'accompagnement efficaces car pluridisciplinaires,
- La prévention des ruptures des parcours.

Ce format de l'édition des chiffres clés du Plan comporte les principales données relatives à l'hébergement et au logement des personnes défavorisées ainsi que des indicateurs corrélés aux orientations du plan et aux actions qui y sont associées.

Bonne lecture !
L'équipe dédiée du PDALHPD

LES 7 MAISONS SOCIALES DU DÉPARTEMENT



I- Données de cadrage générales

> Démographie : un ralentissement du rythme de croissance

Au 1^{er} janvier 2024, le Département de la Savoie recense 442 468 habitants soit une évolution de population de +0,55% par an depuis 2015. Ce rythme de croissance, bien qu'il reste positif, ralentit progressivement et cache de fortes disparités au sein du Département. L'Ouest savoyard poursuit sa croissance tandis que l'Est, et particulièrement les territoires de montagne, perdent en population.

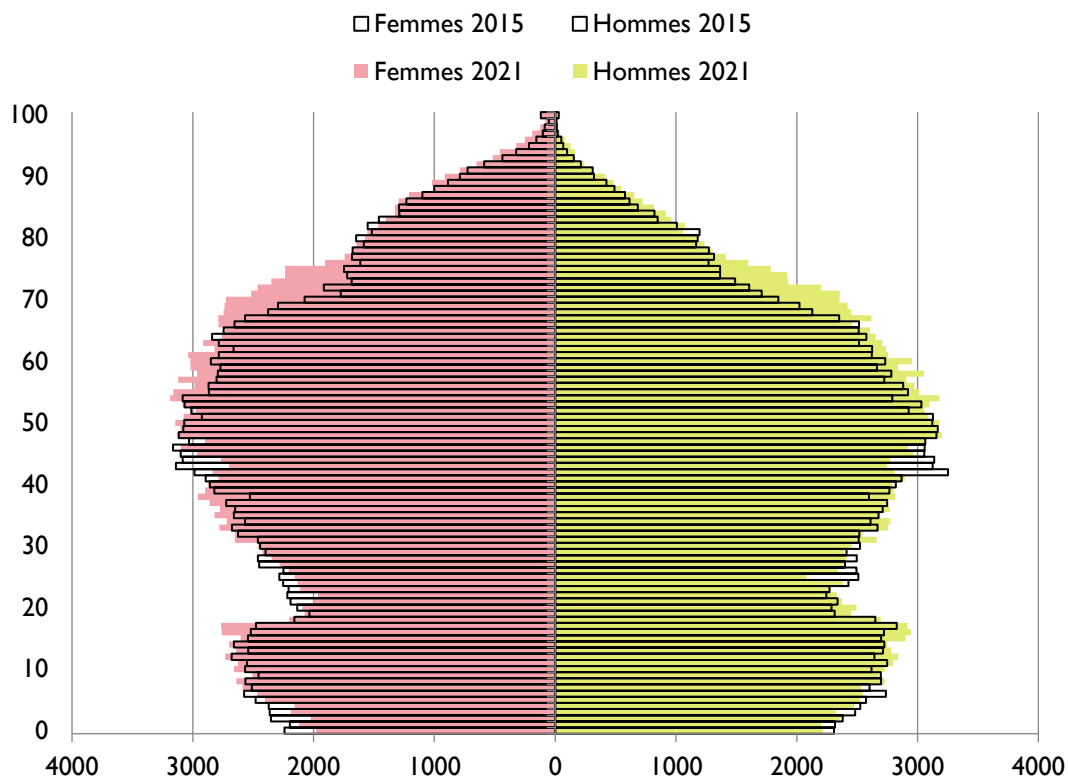
Nombre d'habitants par Maison Sociale du Département et évolution					
	2015	Par de la population de la MSD par rapport à la population totale	2021	Par de la population de la MSD par rapport à la population totale	Évolution annuelle 2015/2021
MSD Bassin Aixois	73 351	17%	78 176	18%	1,1%
MSD Albertville Ugine	60 459	14%	61 757	14%	0,4%
MSD Avant-Pays Savoyard	30 324	7%	31 475	7%	0,6%
MSD Bassin Chambérien	133 204	31%	140 287	32%	0,9%
MSD Combe de Savoie	36 216	8%	37 613	9%	0,6%
MSD Maurienne	43 240	10%	42 689	10%	-0,2%
MSD Tarentaise	51 410	12%	50 471	11%	-0,3%
Savoie	428 204		442 468		0,55%

Source : INSEE 2021, données fournies au 1^{er} janvier 2024

> Évolution de la population par tranche d'âge

La Savoie est concernée comme l'ensemble du territoire national par un vieillissement de population. Cela se traduit notamment par une augmentation de la part des 60 ans et plus (27,5 % de la population en 2021 contre 25,4 % en 2015).

Pyramide des âges et évolution 2015-2021 Savoie

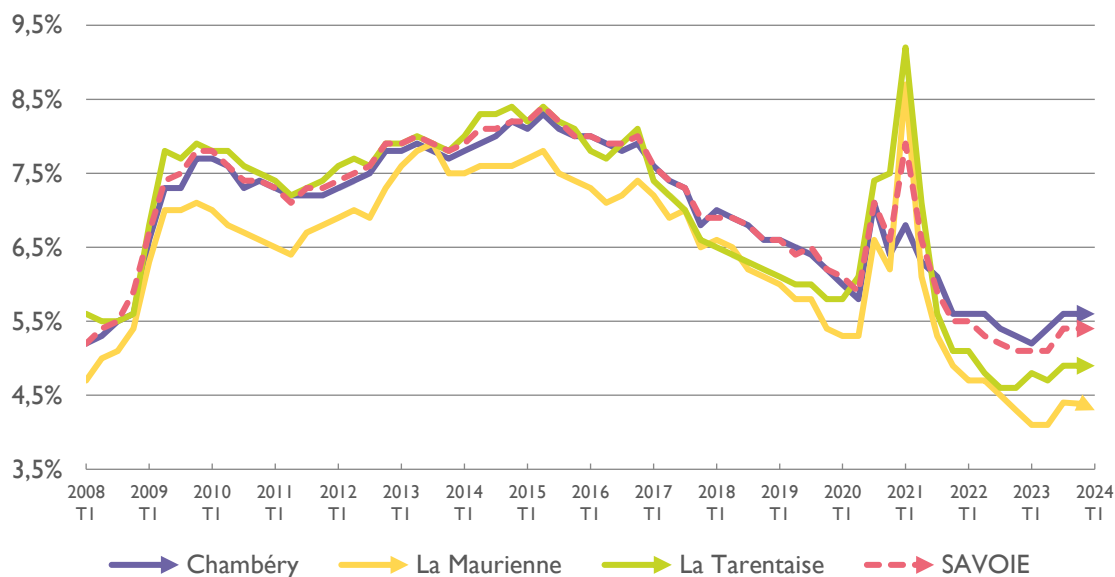


Source : INSEE

> Une dynamique économique favorable

Au troisième trimestre 2023, le taux de chômage a connu une augmentation en Savoie. Il est en effet 5,4 % depuis le troisième trimestre 2023 alors qu'il était de 5.1% au 4^{ème} trimestre 2022. Il est cependant bien inférieur au taux régional de 6,4 % et au taux national de 7.2 % à la même période.

Taux de chômage par zone d'emploi ¹ en Savoie

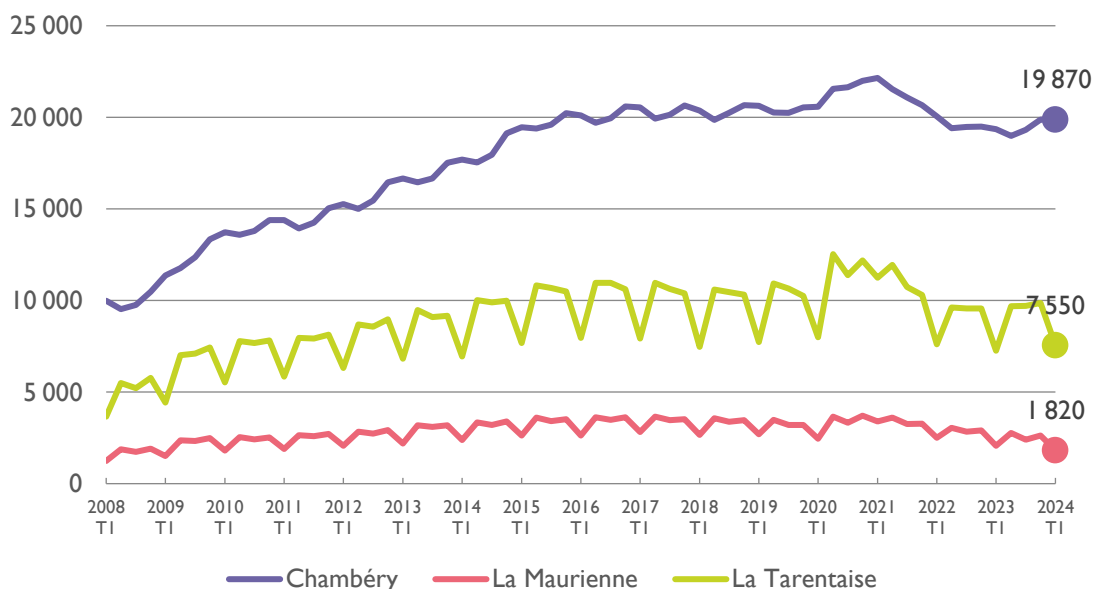


Source : INSEE

31 920 demandeurs d'emplois sont inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2024, soit 590 demandeurs en plus par rapport à un an auparavant. Ces demandeurs sont à 62 % localisés sur le secteur de Chambéry. Parmi ces demandeurs, 42 % sont des demandeurs de catégorie A (sans emploi) comme l'année précédente.

¹ La Savoie est découpée en 3 zones d'emploi. Grand Lac est compris dans la zone d'emploi de Chambéry et Arlysère dans celle de Tarentaise.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi total



Source : Pôle Emploi

> Evolution du nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA et répartition territoriale

La Savoie compte 5 495 bénéficiaires du RSA en 2023 enregistrant ainsi à nouveau cette année une baisse de leurs effectifs. Les bénéficiaires du RSA se concentrent à 75 % dans les 3 agglomérations du Département.

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Savoie et par territoire	En 2023		En 2022	
	Nombre d'allocataires Bénéficiaires du RSA	Poids départemental	Nombre d'allocataires Bénéficiaires du RSA	Poids départemental
MSD Bassin Aixois	775	14%	786	14%
MSD Albertville Ugine	812	15%	810	14%
MSD Avant-Pays Savoyard	319	6%	333	6%
MSD Bassin Chambérien	2 526	46%	2 556	46%
MSD Combe de Savoie	308	6%	314	6%
MSD Maurienne	339	6%	358	6%
MSD Tarentaise	416	8%	442	8%
SAVOIE	5 495	100%	5 599	100%

Source : CAF

2- Contexte d'hébergement et du logement

> Répartition territoriale de l'offre d'hébergement et de logements adaptés

Pour accompagner les personnes en grande difficultés ou à faible autonomie financière, qui ne peuvent accéder au parc de logements ordinaires, la puissance publique a mis en place des dispositifs d'hébergement et de logement adaptés, représentant 2108 places et logements en Savoie. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de "places" d'hébergement pour 1000 habitant est de 4,8 en Savoie mais connaît des écarts importants selon les territoires.

	AIX-LES-BAINS	ALBERTVILLE	AVANT-PAYS SAV.	BASSIN CHAMB.	COMBE DE SAVOIE	MAURIENNE	TARENNAISE	TOTAL
Population totale	78 176	61 757	31 475	140 287	37 613	42 689	50 471	442 468
Poids démographique du territoire en Savoie	17,7%	14,0%	7,1%	31,7%	8,5%	9,6%	11,4%	100%
Places d'hébergement d'urgence	43	32	0	224	0	20	19	338
Places d'hébergement de stabilisation	4	8	0	30	0	0	0	42
Places d'hébergement d'insertion	20	50	0	119	17	0	0	206
Places d'hébergement pour personnes victimes de violences*	4	3	0	5	0	2	1	16
Places pension de familles	25	30	0	71	20	0	0	151
Logements résidences sociales	38	0	0	374	0	0	0	412
Places foyer de jeunes travailleurs	120	0	0	657	65	101	0	943
Total places et logements	254	123	0	1 480	102	123	20	2 108
Nombre de places / logements pour 1000 hab.	3,2	2,0	0,0	10,5	2,7	2,9	0,4	4,8
Part de places / logements sur l'ensemble de la Savoie	12%	6%	0%	70%	5%	6%	1%	100,0%

* exprimées en logements : 1 appt ROSALBERT (5 pers.) + 1 appt GALOPPAZ (4 pers.) + 1 appt AIX Roche du Roi (4 pers.) + 1 pl. ALT RS J. Baghe + 2 appts SVF (T3 + T4 = 5 places) + 1 appt CHRYSALIDE (T2 = 2 places)

Source : DDETSPP

> L'activité du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)

Gérée par La Sasson en tant qu'opérateur départemental, le niveau d'activité du SIAO insertion se stabilise puisque 1 094 demandes ont été reçues en 2023 (1 100 en 2022).

Le SIAO est également membre de la commission DALO, des 7 cellules techniques opérationnelles (CTO) et des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) de Savoie.

Enfin, le SIAO contribue à la labellisation des publics prioritaires du contingent préfectoral : en sa qualité de guichet unique, il assure les opérations de saisie et de labellisation des demandes d'inscription au fichier des demandeurs prioritaires de logement.

Les missions du SIAO ont évolué dans le courant de l'année 2021 puisque le volet « accès au logement » s'est progressivement structuré. Les missions du SIAO se divisent désormais en 3 pôles :

- Le pôle urgence et veille sociale (115) : orienter des personnes en situation d'urgence sociale vers les dispositifs d'hébergement d'urgence et coordonner le réseau des acteurs de la veille sociale
- Le pôle insertion : recenser les places d'hébergement et de logement adapté, orienter et suivre les situations, gérer les listes d'attente et produire des données statistiques
- Le pôle accès au logement : labellisation des publics prioritaires au titre du contingent préfectoral, accès au logement des ménages sortant d'hébergement via notamment la commission mensuelle SIAO/Bailleurs

En ce qui concerne les expulsions locatives, une gestion individuelle est désormais en place pour que les personnes expulsées aient une proposition d'hébergement qui leur soit réservée.

Presque une demande sur deux fait l'objet d'une orientation en 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de demandes	1230	1348	1100	1091
Nombre total d'orientations	447	462	540	516
Orientations refusées par les personnes	69	109	67	51
Orientations refusées par la structure*	51	75	46	44*
Admissions directes	224	116	98	77
Nombre d'entrées	391	405	414	405
Préconisations logement	195	248	140	706
Préconisations hébergement	172	141	92	366
Préconisations non renseignées	141	5	4	19

*A cela s'ajoute 25 orientations annulées par le SIAO
Source : DDETSPP

Les chiffres ci-dessus concernent l'activité insertion du SIAO, le pôle urgence a reçu 13 748 demandes en 2023 ; le nombre d'appels au 115 s'élève à 7250 en 2023. Sur le total des demandes (insertion + urgence) 4248 refus du 115, et 198 refus de l'utilisateur, soit un total de refus de 4446. L'hébergement d'urgence en 2023 totalise 113 206 nuitées, avec une majorité d'hommes seuls de moyenne d'âge 38

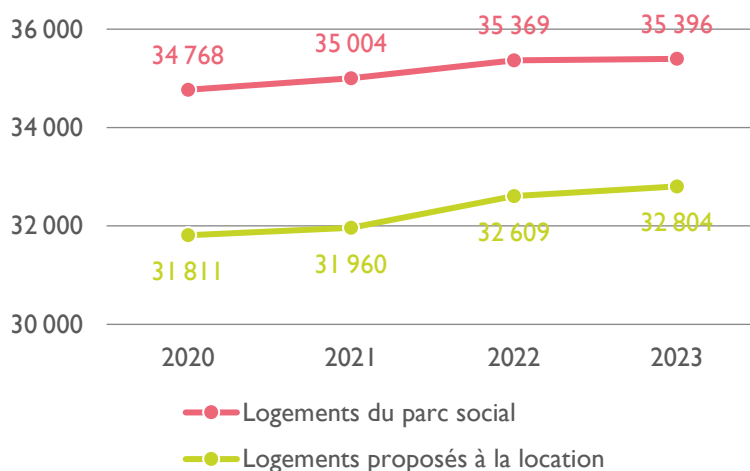
INDICATEURS DE SUIVI et D'ÉVALUATION DU PDALHPD

ans. Les structures d'urgence des femmes victimes de violence ont accueilli 69 ménages (132 personnes) pour 13 605 nuitées.

> Évolution du nombre de logements sociaux proposés à la location en Savoie

36 076 logements sociaux sont décomptés en Savoie en 2023. La production, bien qu'elle reste positive (autour de + 1%/an) ne permet pas de satisfaire la demande en constante hausse.

La crise que connaît actuellement le secteur du logement (inflation, hausse des prix des matériaux et de la construction, rareté et cherté du foncier, hausse des taux d'intérêt, ...) bloque le parcours résidentiel des ménages et accentue la pression sur le logement social.



Source : RPLS

> Répartition du parc de logements en Savoie

La Savoie compte 205 451 logements en résidences principales, dont 35 396 constituent des logements sociaux, soit 17 %. Le parc social du Département se localise principalement dans les secteurs urbains et principalement dans le bassin chambérien (42 %).

Maison sociale du Département	Nombre de résidences principales	Nombre de logements sociaux	Poids du parc social du territoire MSD sur celui du parc social départemental	Part de logement sociaux* sur le parc de résidences principales du territoire de la MSD
MSD Bassin Aixoïis	36 610	4 343	12%	12%
MSD Albertville Ugine	28 468	5 483	15%	19%
MSD Avant-Pays Savoyard	13 562	1 197	3%	9%
MSD Bassin Chambérien	66 740	14 905	42%	22%
MSD Combe de Savoie	16 004	2 126	6%	13%
MSD Maurienne	19 878	2 989	8%	15%
MSD Tarentaise	24 188	4 353	12%	18%
SAVOIE	205 451	35 396	100%	17%

Sources : INSEE 2021, RPLS 2023

* Rapport entre le nombre de logements sociaux et le nombre de résidences principales. Il est distinct du taux de logements sociaux défini par l'Etat au titre de la loi SRU, non disponible pour l'ensemble des territoires du département.

Chiffres clés PDALHPD 2024

> La demande locative sociale

Le nombre de demandes de logement social a très fortement augmenté (+ 9 % entre 2022 et 2023 contre + 24 % depuis 2020), alors qu'en parallèle le nombre d'attributions stagne. Cette augmentation de la demande est l'effet cumulé d'un stock de demandes plus important et du ralentissement des attributions.

Le ratio de la tension en Savoie (rapport entre les demandes d'entrée dans le parc social « hors mutations » et les attributions) passe de 3,46 en 2022 à 4,17 en 2023. Cela signifie que pour 4,17 ménages en attente d'un logement, il n'y a qu'une attribution.

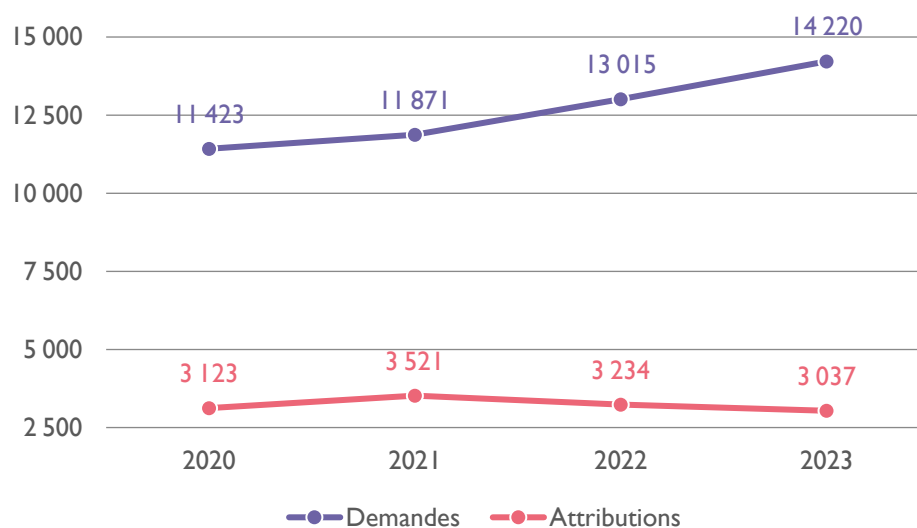
Ce ratio s'élève à 6 (5,21 en 2022) pour la France et 4,59 (3,86 en 2022) pour la région AURA. En AURA le Rhône, la Haute-Savoie et la Drôme dépassent le taux régional.

Le ratio de tension est très différencié selon les territoires du département :

- 4,97 pour Grand Chambéry (4,16 en 2022) supérieur au taux régional,
- 5,71 pour Grand lac (6,54 en 2022) supérieur au taux régional,
- 2,55 pour Arlysère (1,96 en 2022),
- 3,72 pour Cœur de Savoie (2,52 en 2022).

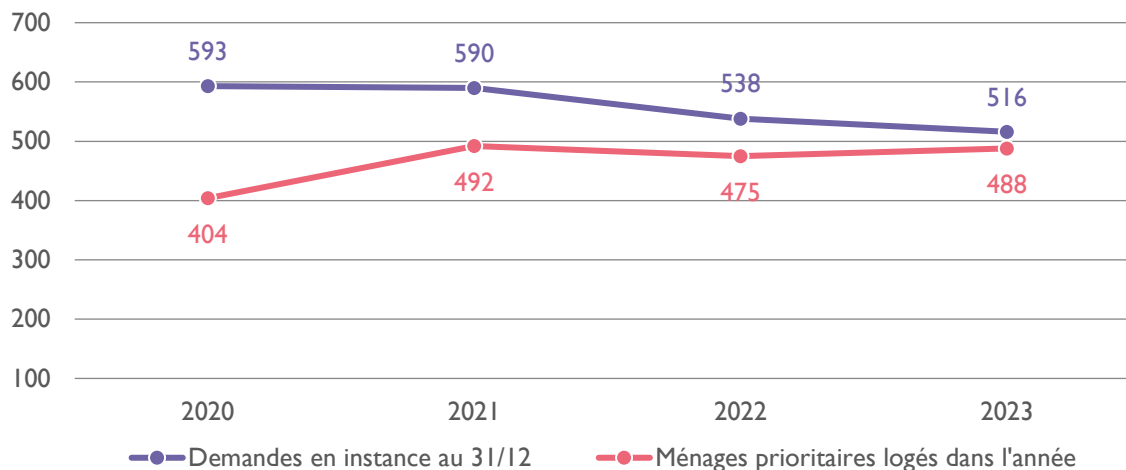
Le ratio de tension de la CA de Grand Chambéry augmente de 20 % en une année, en revanche, celui de la CA de Grand Lac diminue de 12,7 % ; la CA d'Arlysère voit une augmentation de son ratio de 30%.

4.17 demandes de logement social pour 1 attribution en Savoie



Source : SNE

> L'activité du fichier des demandeurs prioritaires



Source : DDETSPP

En 2023, la baisse du taux de rotation observée chez les bailleurs sociaux a entraîné une stagnation des entrées dans les lieux entre 2022 et 2023, constatées également pour le public prioritaire de l'État passant de 475 à 488 ménages logés.

En parallèle la baisse du nombre d'enregistrement de demandes prioritaires (516 en 2023) est principalement liée à l'étude qualitative des situations menée par le SIAO en amont de chaque demande.

> Les ménages prioritaires logés dans l'année

En 2023, 967 demandes de labellisation ont été traitées par la DDETSPP et le SIAO de la Savoie : 784 DLS radiées, handicap inférieur à 83%, enfant majeur sans charge hébergé chez ses parents, sur-occupation non-avérée etc...).

La file d'attente (nombre de demandes actives au 31/12) se réduit grâce au travail du SIAO et des prescripteurs pour n'y faire apparaître que des ménages dont l'accès au parc social est l'orientation la plus adaptée.

Le secteur de Chambéry concentre l'essentiel des demandes en attente et des ménages effectivement logés sur le contingent préfectoral en 2023, suivi du secteur d'Aix les Bains Les Bauges sur lequel la tension continue de s'accroître.

	Nombres de ménages logés et répartition 2023	Nombres de demandes actives au 31 décembre 2023
Aix les Bains – Les Bauges	107	146
Albertville – Ugine	71	32
Avant Pays Savoyard	10	4
Chambéry	240	301
Combe de Savoie	17	13
Maurienne	11	6
Tarentaise Vanoise	32	14
Hors Savoie	0	0
TOTAL	488	516

Source : DDETSPP

> La répartition des demandeurs et des ménages relogés par motif de labellisation

Plus des 2/3 des logés en 2023 sont des ménages prioritaires DALO ou des ménages en situation d'hébergement/logement temporaire, ou hébergés chez un particulier ou dépourvus de logement. La part des réfugiés logés en 2023 reste élevée : 6 % en 2023 (7 % en 2022) contre 1,4 % en 2021 et 1 % en 2020

	Nombre de demandeurs		Demandeurs logés en 2023	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Prioritaires DALO	23	4,5%	75	15%
Hébergement / logement temporaire	99	19%	70	14%
Hébergés chez un particulier	98	19%	107	22%
Dépourvus de logement	36	7%	52	11%
Taux d'effort actuel excessif	65	12,5%	39	8%
Personnes handicapées	41	8%	23	5%
Menacés d'expulsion	22	4%	11	2%
Victimes de violences	24	5%	25	5%
Sur-occupation	37	7%	23	5%
Locaux insalubres ou indécents	4	1%	3	0,5%
Réfugiés	17	3%	29	6%
Délai anormalement long	26	5%	2	0,5%
Autre motif	24	5%	29	6%
TOTAL	516	100%	488	100%

Source : DDETSPP

> Les recours au Droit au Logement Opposable (DALO)

EN 2023, 390 recours amiables ont été déposés auprès du secrétariat de la commission départementale de médiation (COMED), soit 85 recours de plus qu'en 2022.

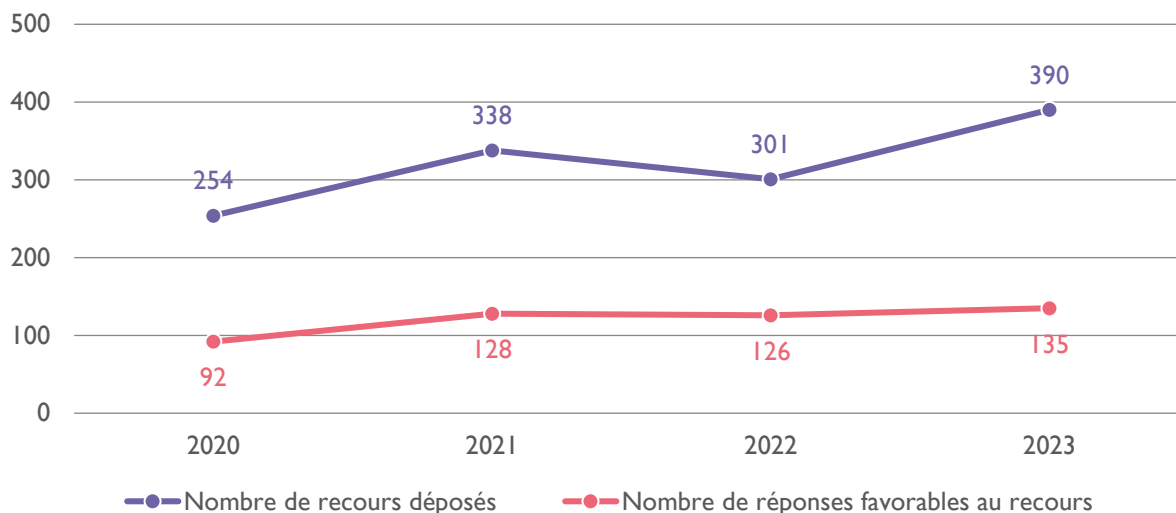
La Savoie reste au 4ème rang des départements de la région Auvergne-Rhône Alpes, après le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie en nombre de recours déposés.

Sur ces 390 recours déposés, 387 ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2023, dont 135 décisions favorables. 7 d'entre elles ont été associées à une mesure d'Accompagnements Vers et Dans le Logement (AVDL) contre 17 en 2022.

Ainsi, le taux de décisions favorables sur le nombre de décisions rendues est de 34,9 %, taux inférieur à la moyenne nationale (36,8%), et inférieure à la moyenne régionale (45,3%).

Enfin, le taux de bénéficiaires logés/accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger-accueillir est de 52,6 % en Savoie, contre 17,8% au niveau national et 16,6 % au niveau régional. La Savoie affiche le meilleur résultat de la région pour cet indicateur. En d'autres termes, malgré un taux de décisions favorables plus faible en Savoie, ces dernières sont davantage suivies d'effet que dans les autres départements.

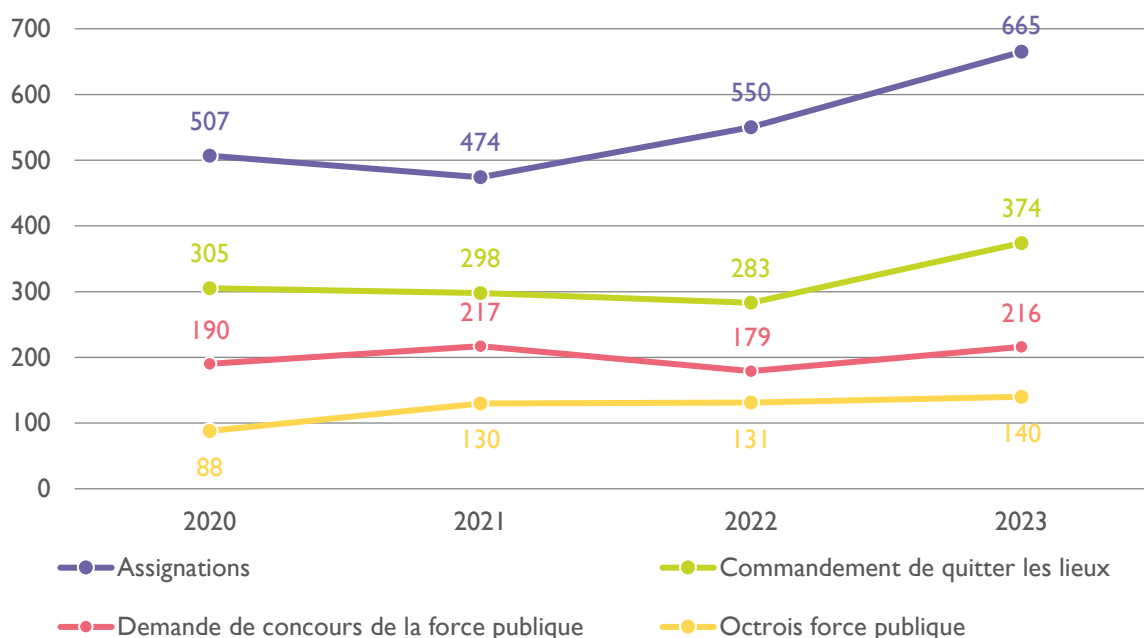
> Suivi des procédures d'expulsion



Le nombre d'assignations et de commandements de quitter les lieux est proche de celui de 2019 mais il a particulièrement augmenté sur l'arrondissement de Chambéry. Le nombre de demandes de concours de la force publique est relativement stable tout comme le nombre de CFP accordés.

Le taux de chute entre assignations et octrois de la force publique est de 79 %.

Le nombre de commandements de payer enregistrés en 2023 est de 994. Le pourcentage d'expulsion accordées avec CFP par rapport au nombre de CDP enregistrés est de 14 %.



Source : DDETSPP

> Les assignations par arrondissement

Après avoir baissé fortement en 2020 et en 2021, le nombre d'assignations a augmenté de 21% entre 2022 et 2023, sans doute en raison de la fin des amortisseurs financiers mis en place pendant le contexte de crise sanitaire.

INDICATEURS DE SUIVI et D'ÉVALUATION DU PDALHPD

L'arrondissement de Chambéry comprend 71% des assignations du Département. A noter une légère diminution sur l'arrondissement d'Albertville et une forte augmentation du nombre d'assignations dans l'arrondissement de Saint- Jean- de- Maurienne en 2023 (après une forte baisse en 2021).

	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023	Répartition 2023
Chambéry	341	300	369	474	28%	71%
Albertville	134	124	170	164	-4%	25%
Maurienne	32	50	11	27	145%	4%
SAVOIE	507	474	550	665	21%	100%

Source : DDETSPP

> Les Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)

En 2023, 41 Cellules techniques Opérationnelle (CTO) se sont tenues en Savoie dont 71 % sur l'arrondissement administratif de Chambéry.

61 dossiers ont été examinés, dont 70% sur l'arrondissement de Chambéry. Cela représente une hausse de 9% de dossiers examinés par rapport à 2022.

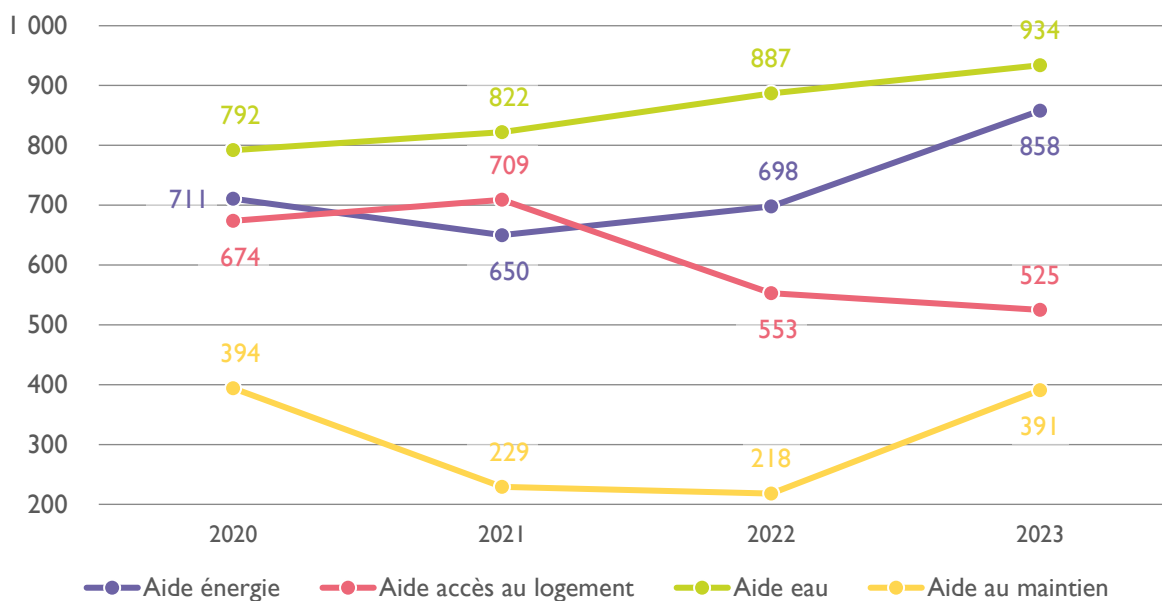
	Nombre de séances	Nombre de dossiers
Chambéry/Couronne/Cœur de Savoie	18	210
Aix-les-Bains/ Avant-Pays Savoyard	11	181
Albertville Tarentaise	8	98
Maurienne	4	72
SAVOIE	41	561

Source : DDETSPP

> Les aides financières destinées aux ménages

L'année 2023 a été marquée par :

- Une augmentation du nombre d'aides octroyées en matière d'énergie, de l'eau et au maintien dans le logement, au regard de la hausse des coûts difficiles à supporter pour les ménages les plus précaires
- Une diminution des aides concernant l'accès au logement puisque les attributions de logement sont globalement en baisse.



Source : Département de la Savoie

> Évolution 2021/2022 du nombre d'aides financière accordées

Aides	2023	Evolution annuelle 2022/2023
Eau	934	5%
Energie	858	23%
Accès	525	-5%
Maintien	391	79%
TOTAL	2 708	15%

Source : Département de la Savoie

> Aide à l'accès

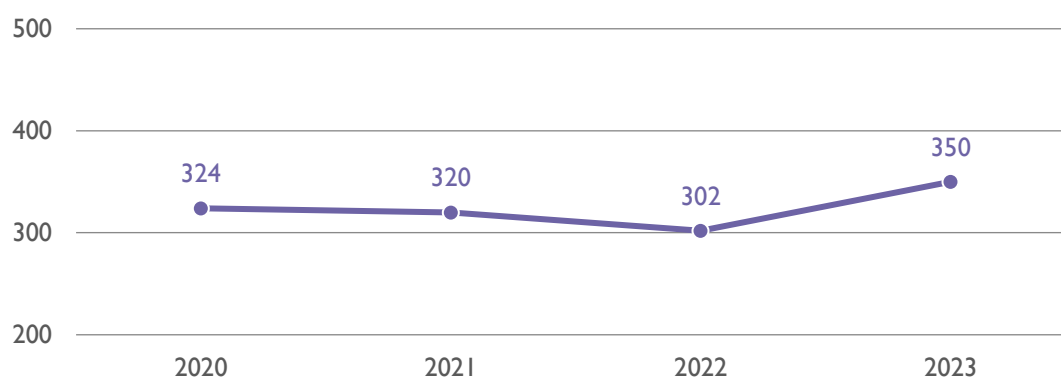
Bien que le nombre d'aides et de bénéficiaires fluctuent depuis 2019, le montant moyen des aides FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) ne cesse d'augmenter. La part de bénéficiaires relevant du parc public connaît une légère diminution entre 2022 et 2023.

Répartition des ménages bénéficiaires					
Aides	Montant moyen	Parc public	Parc privé	Non renseigné	
2020	391 €	481 (70%)	169 (24%)	41 (6%)	
2021	324 €	525 (73%)	155 (21,6%)	39 (5,4%)	
2022	337 €	440 (77%)	89 (16%)	39 (7%)	
2023	378 €	429 (80%)	76 (14%)	33 (6%)	

Source : Département de la Savoie

> L'accompagnement social lié au logement (ASLL)

L'Accompagnement Social Lié au Logement du FSL est une mesure qui vise à soutenir les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement. 350 mesures d'accompagnement ASLL ont été menées en 2023 soit une forte augmentation par rapport à 2022.



Source : Département de la Savoie

> L'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et l'intermédiation locative (IML)

	Nombre de mesures
2020	301
2021	351
2022	403
2023	623

Source : DDETSPP

L'AVDL est octroyée sur une période de 6 mois renouvelable aux ménages éprouvant des difficultés à se maintenir dans leur logement (pour des raisons financières, sociales, ...).

En 2023 on note une accélération du nombre de mesures supplémentaires, du fait d'une augmentation des crédits disponibles. Ceci se fait notamment au profit des ménages DALO et en situation d'impayé locatif.

La progression du nombre de mesures d'intermédiation locative observée depuis 2019 continue et s'accroît fortement en 2023 malgré la tension du marché du logement.

Ce dispositif est tout particulièrement intéressant puisqu'il permet de mobiliser le parc privé en complément du parc social au profit des personnes en difficulté. Il sécurise et simplifie la relation entre le bailleur et le locataire et facilite ainsi l'accès au logement des ménages.

Nombre de mesures	
2020	431
2021	582
2022	590
2023	856

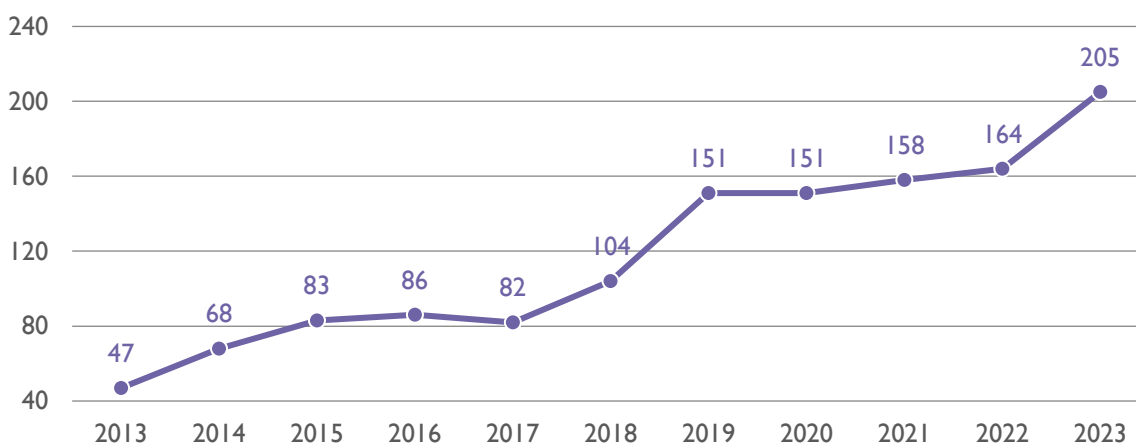
Source : DDETSPP

> Lutte contre l'habitat indigne

Le nombre de signalements d'habitat dégradé ne cesse d'augmenter depuis près de 10 ans pour atteindre 205 en 2023.

Le nombre de logements réhabilités comprend ceux qui ont fait l'objet de désencombrement dans le cadre des situations d'incurie (situations majoritaires). Les situations ne sont plus systématiquement transférées au dispositif « incurie » afin de ne pas le saturer, une priorisation des cas a ainsi été instaurée. Dès que cela est possible, il est demandé de mobiliser ou remobiliser les mesures du droit commun.

Nombre de signalements d'habitat dégradé (indigne et non décent)



Source : ARS

Le nombre de situations d'habitat dégradé a augmenté de 164 en 2022 à 205 en 2023. La plupart des situations ne relèvent pas d'insalubrité tel que la loi le définit mais davantage de situations de non-déconformité.

	2020	2021	2022	2023
Nombre de situations d'habitat dégradé (indigne et non décent) signalées	151	158	164	205
Nombre d'arrêtés de police administrative (insalubrité, péril, ...)	12	16	14	10
Nombre de logements réhabilités	2	10	6	8
Nombre de ménages relogés	2	2	7	1

Source : ARS



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PDALHPD

Action	Indicateurs	Valeurs au 31/12/2023
Action 1 - Encourager la production d'une offre de logements très abordables dans le parc public	Nombre de PLAI et PLAI adaptés agréés dans l'année par EPCI	128 PLAI et 0 PLAI adaptés dont Grand Chambéry : 108 PLAI Grand Lac : 7 PLAI CC Lac Aiguebelette : 4 PLAI CC Maurienne Galibier : 9
Action 2 - Mobiliser le parc privé au bénéfice des publics du Plan pour organiser un parc avec accompagnement	Nombre de places IML créées en sous-location et mandat de gestion	533 places d'intermédiation locatives dont 73% en location-sous location et 27% en mandat de gestion.
Action 6 - Améliorer l'accès des jeunes dans le logement autonome	Nombre de jeunes sortis de FJT et résidences sociales vers le logement autonome	De 20 à 24 ans : 22 De 25 à 29 ans : 30
Action 8 - Renforcer les solutions d'accueil destinées aux personnes victimes de violence (violences conjugales ou intrafamiliales)	Délai d'attribution d'un logement social pour une personne victime de violence, par rapport au délai global	Ancienneté moyenne victimes de violence Savoie : 13 mois
Action 10 - Soutenir l'intégration par le logement des Bénéficiaires de la protection internationale (BPI)	Nombre de sorties de BPI vers les dispositifs d'hébergement et de logement	101 logements concernés 155 réfugiés
Action 15 - Fluidifier les sorties de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	Nombre de sortants de CHRS accédant au logement social	78 sortants de CHRS
Action 20 - Développer l'accompagnement des personnes en situation d'incurie dans le logement	Nombre de signalements ayant donné lieu à un accompagnement dédié	60 situations sur 74 signalements. Les 14 signalements sans suivi ont fait l'objet d'appui-conseils.

